

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DANJOUTIN

EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Danjoutin, convoqué le seize septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle d'Honneur de la mairie de Danjoutin, sous la présidence de M. Emmanuel FORMET.

Présents

M. FORMET Emmanuel, Président

Mmes HENRY Pierrette, IFFENECKER Evelyne, LAPEYRE Eliette, LUCIANI Claire, RAPIN Michèle, RONZANI Catherine, VAUDOUX Céline

MM. BARON Ghislain, GARDOT Serge, GOBERT Pierre, OUCHELLI Karim

Excusés

Mme CARMINATI Annie, excusée

M. CATTE Paul, excusé, donne procuration à Mme LAPEYRE Eliette

Mme CUROT Martine, excusée, donne procuration à M. BARON Ghislain

Mme LABOUREY Nelly, excusée, donne procuration à Mme LUCIANI Claire

Mme LARTOT Eléonore, excusée

Secrétaire de séance

Mme WEBER Stéphanie, Directrice

Nombre de membres	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	15
Nombre d'absents excusés	05

Délibération n° 40/24-09-24

---- OBJET ----

Mise en service d'une buanderie à la R.P.A. - Modalités d'utilisation et tarification

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration approuve le règlement intérieur de la buanderie de la RPA suivant le document annexé au présent rapport et fixe les tarifs d'utilisation sur la base suivante :

- utilisation du lave-linge (par cycle, lessive incluse) : 1,5 €
- utilisation du sèche-linge (par cycle) : 3 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Emmanuel FORMET

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Transmis en Préfecture le 30/09/2024

Affiché le 30/09/2024

Le Président

